

La construction médiatique des victimes : « Twisted Yoga » sur Apple TV

Rosita Șorytè

International Federation for Freedom of Belief (FOB)

rosita_soryte@hotmail.com

RÉSUMÉ : Cet article analyse le documentaire Apple TV *Twisted Yoga* (2026), qui présente le mouvement spirituel roumain MISA et son fondateur, Gregorian Bivolaru. Il soutient que le documentaire reproduit sélectivement des récits anti-sectes tout en omettant des décisions judiciaires, le contexte historique et des éléments contradictoires. Concernant les origines de MISA, *Twisted Yoga* s'appuie, sans esprit critique, sur les dossiers de la Securitate du régime Ceașescu, ignorant le jugement de 2011 du tribunal de Bucarest, qui a réhabilité Bivolaru et a documenté la fabrication politique des accusations portées contre lui. Le documentaire s'appuie également sur des informations fournies par Hugues Gascan, un militant anti-sectes marginal dont les conflits personnels, une condamnation pénale antérieure et des affirmations fluctuantes ont pourtant influencé l'enquête française sur MISA. L'article évalue ensuite les témoignages d'« apostats » présentés dans le documentaire, en soulignant leurs incohérences, leurs carrières médiatiques antérieures et l'absence de corroboration dans les procédures judiciaires roumaines. Enfin, il met en lumière la dépendance du documentaire à la théorie discréditée du « lavage de cerveau », en la contrastant avec les témoignages des femmes prétendument « libérées » lors des raids français de 2023 – aucune ne se considérant comme victime, et plusieurs ayant ensuite porté plainte contre la police. *Twisted Yoga* illustre comment les médias sensationnalistes peuvent déformer les religions minoritaires par une sélection partielle des preuves, un cadrage idéologique et l'usage de stéréotypes anti-sectes.

MOTS-CLÉS : MISA, Mouvement pour l'Intégration Spirituelle dans l'Absolu, *Twisted Yoga*, Apple TV, mouvement anti-sectes, lavage de cerveau, Gregorian Bivolaru.

Introduction

Le sujet de cet article n'est ni le yoga ni même un mouvement spirituel particulier, mais la manière dont les médias contemporains construisent des victimes et des coupables à travers un récit sélectif. Mon étude de cas est le documentaire Apple TV *Twisted Yoga* (2026), qui prétend enquêter sur le mouvement spirituel roumain MISA (Mouvement pour l'Intégration Spirituelle dans l'Absolu) et son fondateur, Gregorian Bivolaru (Apple TV 2026).

Ce que le documentaire propose réellement est un récit soigné, émotionnellement chargé, fondé sur l'omission, l'insinuation et les tropes

familiers de l'idéologie anti-sectes. Mon objectif n'est ni de défendre ni de condamner un individu. Il s'agit d'examiner comment un récit se construit, comment les preuves sont sélectionnées ou écartées, et comment un documentaire qui se présente comme équilibré renforce en réalité une trame prédéterminée.

Roumanie : les dossiers de la dictature comme « preuves »

Le documentaire commence en Roumanie, et nous devons en faire autant. Son principal témoin roumain est une journaliste ouvertement hostile à MISA, qui traite les archives de la Securitate, la police secrète de Nicolae Ceaușescu (1918-1989), comme des documents historiques neutres. Elle affirme même être la première à les avoir étudiés, ce qui surprendrait les chercheurs roumains travaillant sur ces dossiers depuis des décennies (Andreescu 2008).

La journaliste explique que Bivolaru a été arrêté jeune, non pas parce qu'il enseignait le yoga, mais parce qu'il aurait acquis du matériel pornographique à l'étranger. Elle déclare qu'il a été emprisonné « parce qu'il possédait et distribuait des matériaux pornographiques ». Elle insiste : « Il n'a pas été emprisonné parce qu'il pratiquait le yoga. C'est ce que montrent les dossiers [de la Securitate] ».

Évidemment, les régimes totalitaires n'inscrivent jamais dans leurs dossiers qu'ils arrêtent des dissidents pour leurs opinions. On « découvre » souvent chez eux des images pornographiques ou des drogues – une pratique encore courante en Russie contemporaine, héritée des habitudes soviétiques. Ce que *Twisted Yoga* ne précise pas, cependant, est que, comme l'a documenté Andreescu, le « matériel pornographique » que la Securitate prétend avoir trouvé chez Bivolaru consistait en quelques numéros de *Playboy* et en le livre sérieux de l'auteur ésotérique italien Julius Evola (1898-1974), *La Métaphysique du sexe* (Andreescu 2008).

La journaliste prend également au pied de la lettre l'évaluation des psychiatres de la Securitate, qui ont envoyé Bivolaru à l'asile tristement célèbre de Poiana Mare : il aurait été « soumis à un examen psychiatrique, qui dit qu'il n'a pas la capacité mentale d'évaluer ses propres actions ». Le problème est que des « diagnostics » similaires ont été attribués à plusieurs dissidents politiques, eux aussi envoyés à Poiana Mare.

Que les accusations de la Securitate contre Bivolaru aient été fabriquées n'est pas seulement l'opinion des chercheurs. Il a été officiellement réhabilité par une décision de la 3^e division civile du tribunal de Bucarest le 1^{er} juillet 2011 (copie dans mes archives). Le tribunal a examiné les accusations de pornographie et l'évaluation psychiatrique. Il a conclu que la véritable raison de sa condamnation était la volonté du régime de « discréditer et démanteler » ceux qui exprimaient des opinions dissidentes. Le tribunal a cité plusieurs déclarations issues des dossiers de la Securitate affirmant que les activités de Bivolaru devaient être stoppées en raison de leur nature « occulte » et « mystique », et parce qu'il critiquait le régime et « attirait des adeptes ». Le jugement de 2011 et les documents qu'il cite sont totalement ignorés par *Twisted Yoga*. Il est difficile de croire qu'en 2026 certains défendent encore la Securitate, ses dossiers et ses méthodes.

« Opération Christ » : un raid sans résultats

La journaliste pro-Securitate présente également sa propre version du raid de 2004 en Roumanie dans *Twisted Yoga*. Elle omet de mentionner que l'Église orthodoxe et les médias avaient mené une campagne contre les idées « hérétiques » de Bivolaru pendant près de dix ans avant le raid. Depuis le début des années 1990, les séances de yoga de MISA étaient perturbées : la police interrogeait les pratiquants et certains perdaient leur emploi. Les services de renseignement roumains surveillaient MISA depuis 1997, affirmant qu'elle représentait une menace pour la sécurité nationale (Andreescu 2013).

L'hostilité officielle et médiatique envers MISA a culminé avec les raids du 18 mars 2004, baptisés « Opération Christ ». Des gendarmes masqués et des forces spéciales, armés de fusils d'assaut et de pistolets Makarov, accompagnés de procureurs et de caméras de télévision, ont défoncé simultanément, à 7 heures du matin, les portes de seize ashrams de la MISA. Les principales chaînes de télévision ont relayé la déclaration officielle affirmant que « ce matin à 7h00, la police a mené la plus grande opération contre la drogue et la traite des êtres humains de l'histoire post-révolutionnaire de la Roumanie ». Cela illustre les raids militarisés à l'aube contre les « sectes », analysés par Susan Palmer et Stuart Wright (Wright & Palmer 2016). Ces raids servent souvent davantage de spectacle que d'action policière efficace, renforçant la vigilance sociale contre les « sectes » et signalant

qu'elles ne seraient pas tolérées. Comme dans de nombreux cas similaires, aucune drogue n'a été trouvée et le raid n'a fourni aucun élément probant contre MISA.

Par la décision *Amarandei et autres c. Roumanie* du 26 avril 2016, la Cour européenne des droits de l'homme a accordé 291 000 € de dommages à 26 membres de MISA maltraités lors du raid de 2004. La Cour a jugé que le raid reposait sur des preuves insuffisantes et que l'usage excessif de la violence physique et psychologique violait les droits et la dignité des plaignants (CEDH 2016). Le 28 février 2017, dans *Bivolaru c. Roumanie*, la Cour a ordonné à la Roumanie de verser 6 980 € à Bivolaru pour sa détention illégale en 2004 (CEDH 2017).

La journaliste a raison de souligner que Bivolaru a ensuite été condamné, pour une seule accusation, mais elle n'en précise pas le contexte. Dans toutes les affaires roumaines, il n'a été condamné qu'une seule fois, pour une relation sexuelle présumée avec Mădălina Dumitru, âgée de 17 ans. J'utilise « présumée » non par biais pro-Bivolaru, mais parce que la Cour suprême de Suède, en lui accordant l'asile politique en 2005, a conclu qu'il n'avait jamais eu de relations sexuelles avec Dumitru et que les accusations avaient été fabriquées pour des raisons politiques (Šorytė 2022).

Dumitru avait 17 ans au moment de la relation présumée, l'âge de consentement en Roumanie étant de 15 ans. Bivolaru n'a pas été condamné pour viol statutaire, mais pour abus de position d'enseignant, la Cour suprême roumaine ayant considéré en 2013 qu'un professeur de yoga était équivalent à un professeur scolaire, bien que Dumitru ait témoigné qu'elle n'avait jamais assisté à des cours dispensés directement par Bivolaru.

En 2024, Dumitru a publié un volumineux ouvrage expliquant qu'elle avait été abusée non par Bivolaru mais par la police et les procureurs roumains, qui l'avaient contrainte à signer une fausse déclaration. Elle maintient qu'elle n'a jamais eu de relation sexuelle avec lui (Dumitru 2024).

Ainsi, le segment roumain de *Twisted Yoga* révèle déjà le biais du documentaire : il ne présente que la version anti-Bivolaru, même lorsque des décisions judiciaires la contredisent.

France : l'ascension curieuse de Hugues Gascan

Si la section roumaine du documentaire est sélective, la section française est franchement surréaliste. On y rencontre Hugues Gascan, présenté comme un enquêteur héroïque qui a découvert à lui seul les crimes supposés de MISA en France.

Gascan est le fondateur obscur d'une petite organisation anti-sectes française appelée GéPS (Groupe d'étude du phénomène sectaire). L'histoire, telle qu'il la raconte, est qu'il

s'était engagé depuis des années dans la lutte contre ce type de mouvements et de sectes. C'est ainsi que j'ai commencé à m'intéresser à MISA. Je voulais comprendre le modus operandi de MISA en France. Et j'ai commencé à lire et à enquêter lentement... J'ai tapé quelques mots-clés sur mon ordinateur : Paris, Roumanie, Guru, Secte. Et j'ai rapidement trouvé cet article dans des journaux australiens... J'ai donc été en contact avec Ashley et j'ai transmis ce témoignage au service de police chargé des questions de sectes en France.

Ainsi aurait commencé l'enquête française. Du moins selon lui.

Quiconque a regardé la récente vague de séries télévisées mêlant true crime et panique spirituelle reconnaîtra la formule : une « secte » sinistre, un enquêteur héroïque, une poursuite haletante à travers les frontières, et une révélation finale qui lie tout cela avec la précision d'un scénario Netflix. Mais la réalité, comme toujours, est plus désordonnée, plus étrange, et bien moins docile aux structures narratives.

Avant novembre 2023, GéPS était si obscur que même les observateurs chevronnés de la scène anti-sectes française auraient eu du mal à l'identifier. Pourtant, ses racines remontent à plus d'une décennie, à un laboratoire de recherche à Angers et à un scientifique dont la carrière a pris un tournant qu'aucun scénariste n'aurait osé imaginer.

Gascan était, selon tous les témoignages, un chercheur médical respecté à l'Université d'Angers, publiant dans des revues à comité de lecture et collaborant avec des collègues, dont P.J., une scientifique. Puis survint une rupture – liée en partie aux thérapies alternatives contre le cancer (Darbois 2012), en partie à des conflits de personnalité, et en partie à quelque chose de plus embrouillé. Gascan devint convaincu que P.J. était tombée sous l'influence d'une « secte » appelée Omalpha, dirigée par le maître tantrique canadien Jean Bouchart d'Orval (Hertel 2012). Il alla plus loin, affirmant que Bouchart d'Orval était lié à Ashram

Shambhala, un mouvement russe dont le fondateur, Konstantin Rudnev, avait été condamné en 2013 à Novossibirsk à onze ans de prison pour des accusations (que les chercheurs considèrent comme fabriquées : Introvigne et Vardé 2026) de direction d'une « secte » criminelle et d'abus sexuels.

Après l'emprisonnement de Rudnev, le mouvement s'est fragmenté en dizaines de groupes indépendants – certains le dénonçant comme un gourou déchu, d'autres affirmant qu'il était un dissident politique victime de preuves fabriquées et puni pour avoir critiqué le régime de Poutine.

Le conflit au sein du laboratoire s'est intensifié au point qu'en 2012, l'Université d'Angers a fermé l'intégralité du centre de recherche (Syndicat National de la Recherche Scientifique 2012). Gascan s'est ensuite présenté comme victime d'une infiltration « sectaire ». Les tribunaux français ont raconté une autre histoire. P.J. a déposé une plainte pénale pour harcèlement, et Gascan a été condamné en première instance, puis en appel, avant d'être définitivement condamné par la Cour de cassation le 14 mai 2013 (Cour de cassation 2013). Les juges ont décrit un comportement dépassant largement le simple désaccord professionnel : surveillance, pressions, tentatives de contraindre des collègues à fournir de fausses déclarations. L'arrêt mentionne que P.J. « n'était pas la seule à avoir subi le comportement tout-puissant de M. X [Gascan] », plusieurs collègues ayant témoigné du même avis. Une ingénieure de recherche a raconté que Gascan l'avait convoquée et lui avait suggéré d'envoyer un courriel affirmant faussement que P.J. avait tenté de la recruter dans un « groupe », ajoutant : « C'est exactement le mot utilisé par M. X... », ce qu'elle refusa. Les juges ont également cité une expertise psychologique confirmant que P.J. était saine d'esprit, et même la MIVILUDES a indiqué que, bien qu'elle ait des « éléments de préoccupation » concernant « Omalpha et M. d'Orval... notamment sur sa conception de la démocratie... aucune dérive sectaire n'avait été identifiée ». Gascan a reçu une peine de quatre mois avec sursis et en est ressorti avec une hostilité durable envers tout ce qui touche au tantrisme.

Entre alors en scène Alban Bourdy, ancien membre d'un groupe inspiré par Shambhala, devenu militant anti-sectes. Dans son livre autobiographique *Un Bisounours au pays des se(x)ctes* (Bourdy 2018), il raconte qu'en 2015, il a reçu un appel de Gascan (Bourdy 2018, 391), suivi d'un autre en décembre, au cours duquel Gascan lui a proposé de s'allier pour dénoncer les

groupes tantriques. Même dans cette nouvelle alliance, l'obsession de Gascan pour P.J. réapparut : il accusa Bourdy d'être en contact avec elle (Bourdy 2018, 393).

Peu avant Noël 2015, Bourdy visita la MIVILUDES à Paris et parla avec un « haut représentant » de l'agence (Bourdy 2018, 397). Peu après, lui et Gascan furent approchés par le journaliste Raphaël Tresanini. Puis, le 26 février 2016, un événement changea la donne : Gregorian Bivolaru fut arrêté en France. La Roumanie voulait son extradition pour l'affaire Dumitru. La Suède – qui lui avait accordé l'asile politique – avertit que l'extradition était juridiquement impossible. La MIVILUDES était donc désireuse de rassembler du matériel contre Bivolaru. Bourdy comprit que le soutien de l'agence dépendait de sa capacité à relier Ashram Shambhala à MISA. Il essaya, écrivant :

De nombreux sites ont suggéré que les deux organisations [MISA et Ashram Shambhala] pourraient être liées. C'est une version soutenue par les organisations anti-sectes dans le monde entier (Bourdy 2018, 398).

La seule « connexion » qu'il put identifier était que le maître tantrique français Éric Baret aurait enseigné auprès de groupes issus de Shambhala et pour MISA en Amérique latine (Bourdy 2018, 398). Même si cela était exact, il relevait du fonctionnement normal des réseaux néo-tantriques, et non d'un lien organisationnel.

Lorsque le reportage de Tresanini fut diffusé, Bourdy affirme que la MIVILUDES fut mécontente parce qu'il n'était pas assez hostile à l'égard de Bivolaru, malgré l'inclusion d'une interview d'un ancien membre particulièrement amer (Bourdy 2018, 400-1). L'agence orienta alors Gascan et Bourdy vers des journalistes plus conformes à ses attentes (Bourdy 2018, 406-7). Le 22 juillet 2016, la France extrada Bivolaru vers la Roumanie malgré les objections de la Suède. La MIVILUDES semblait avoir atteint son objectif immédiat, mais l'histoire ne s'arrêta pas là.

Suivant les conseils de l'agence, Gascan approcha la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), la vénérable organisation française fondée en 1898 et historiquement engagée en faveur des droits humains et de la laïcité. En 2020, il créa le « Groupe Phénomène Sectaire (GPS) de la Ligue des Droits de l'Homme ». Le partenariat fut de courte durée. En 2022, les tensions avaient atteint un tel point que le groupe fut dissous. Dans un courriel daté du 22 septembre 2022, dont j'ai copie dans mes archives, Gascan annonçait l'annulation d'une conférence prévue et la dissolution du GPS, invoquant des « obstructions constantes » de la

part de la direction de la LDH, des difficultés à accéder aux financements de la MIVILUDES, et le fait que certains responsables de la LDH lui avaient déclaré que « la vocation de la LDH n'est pas de lutter contre les sectes ». Les références répétées aux budgets et aux obstacles financiers rappelaient que l'écosystème anti-sectes français est non seulement idéologique, mais aussi concurrentiel, la MIVILUDES distribuant des fonds publics substantiels.

En novembre 2023, Gascan et plusieurs de ses associés fondèrent un nouveau groupe anti-sectes indépendant : le Groupe d'étude du phénomène sectaire (GéPS). Ils déclarèrent aux médias qu'ils continueraient à se concentrer sur MISA et Bivolaru. En réalité, la première obsession de Gascan avait été Omalpha, qu'il persistait à présenter comme une branche d'Ashram Shambhala – une affirmation contredite par les faits, même si Omalpha avait effectivement organisé des séminaires communs avec des groupes issus de Shambhala. Bouchart d'Orval finit par se distancer des idées de Rudnev et, selon Bourdy, prétendit même être devenu expert en « déprogrammation », offrant ses services pour « libérer » les adeptes de Rudnev (Bourdy 2018, 177), tout en conservant des liens étroits avec Soledad Domec.

Après l'arrestation de Bivolaru en 2023, Gascan déclara que MISA était « une seconde branche » d'Ashram Shambhala (Hertel 2023), affirmation manifestement erronée. Dans la même interview, il se contredit en admettant que les deux mouvements « sont deux mouvements aux croyances partagées mais séparés, hormis quelques points de contact sporadiques ». Même si ces « croyances partagées » étaient assez faibles, la MIVILUDES était engagée depuis longtemps dans une campagne contre Bivolaru, et le récit de Gascan s'alignait opportunément sur cet agenda.

Lorsque la Finlande, à la suite de plaintes de femmes ex-membres mécontentes, plaça Bivolaru sur la liste des personnes les plus recherchées d'Interpol en octobre 2017, il devint un fugitif poursuivi par plusieurs forces de police. L'idée qu'un petit groupe privé comme GéPS ait réussi là où Interpol avait échoué relève davantage du folklore que de la criminologie. Gascan affirme que la méthode était simple : contacter des femmes non françaises identifiées via des recherches Google, qui racontaient des histoires rocambolesques de « lavage de cerveau » dans leurs pays d'origine lors de cours MISA, d'invitations à Paris, et d'être conduites les yeux bandés vers des lieux secrets en France où elles auraient été forcées à des rencontres sexuelles avec Bivolaru. Les médias français présentèrent cela comme

le fruit du génie détective de GéPS, mais ces récits circulaient depuis des années. La regrettée chercheuse suédoise Liselotte Frisk (1959-2020) les avait rencontrés en 2018 lors de son enquête sur l'affaire finlandaise (Frisk 2024). Certaines femmes avaient publié leurs récits en ligne, dans des livres ou dans le cadre de litiges civils.

Les services de police français et d'autres agences avaient également lu ces récits sensationnels. Les raids de novembre 2023 portaient la marque d'opérations de style renseignement, et l'insistance sur l'« enquête privée » de GéPS soulevait des questions intrigantes. Incidemment, le fait que la Cour de cassation ait retiré de sa base de données la décision embarrassante de 2013 contre Gascan quelques jours après que *Bitter Winter* l'a mentionnée (Introvigne et Šorytė 2026) – une démarche naïve, puisque la page subsiste sur archive.org – suggère également que certaines forces ont cherché à protéger GéPS des critiques.

En France, la création de nouveaux groupes anti-sectes est presque une industrie artisanale, en partie parce que le gouvernement accorde des financements généreux et que la concurrence est féroce. Mais pourquoi cibler MISA, qui compte très peu de membres français ? En 2016, l'agence devait soutenir la décision du gouvernement d'extrader Bivolaru malgré les objections de la Suède. Mais pourquoi continuer ensuite ?

Une explication est que, bien que les études sociologiques – notamment celles du chercheur américain Anson D. Shupe (1948-2015 : Shupe 1995, 1998, 2000, 2007) – aient montré que les abus sexuels sont statistiquement plus fréquents dans les religions majoritaires que dans les nouveaux mouvements religieux, il est dans l'intérêt de la MIVILUDES de présenter les crimes sexuels comme typiques des « sectes ».

Une autre explication est législative. Pendant des années, l'agence avait milité pour une nouvelle version de la loi About-Picard de 2001. La loi originale, destinée à cibler la Scientologie et les Témoins de Jéhovah, avait échoué à plusieurs reprises à atteindre ses objectifs. La tentative de criminaliser le « lavage de cerveau » comme « manipulation mentale » avait été censurée par le Conseil constitutionnel, et la loi s'était limitée à punir « l'abus de faiblesse ». Pendant des années, les groupes anti-sectes avaient poussé à une criminalisation plus large de la « sujétion psychologique », qui est entrée dans un projet de loi gouvernemental en 2023.

Malgré l'opposition en France et à l'étranger, l'amendement fut finalement adopté en 2024, donnant à la France l'une des définitions les plus étendues de l'influence psychologique en Europe. Il n'est pas nécessaire de céder aux théories du complot pour remarquer que les arrestations spectaculaires eurent lieu quelques jours avant le débat parlementaire sur la nouvelle loi anti-sectes. Alors que les législateurs se préparaient à décider s'il fallait faciliter les poursuites contre les « sectes » pour « lavage de cerveau », un groupe accusé d'enlèvement et de viol de femmes dominait soudain les titres de la presse. Seul un croyant fervent en la coïncidence ne hausserait pas un sourcil.

Certains diront que, indépendamment du calendrier politique, si la police française a secouru des femmes retenues captives et sur le point d'être violées, elle mérite des éloges, et que si Bivolaru est coupable, il doit être puni. Bien entendu, je suis d'accord. Mais le mot crucial est « si ». Le procès doit déterminer si les femmes ont réellement été emprisonnées ou si elles ont choisi de se rendre en France de leur plein gré. Si elles ont été kidnappées, séquestrées et agressées, les responsables doivent être sanctionnés.

Mais l'ont-elles été ?

La construction des victimes

Ce que montre *Twisted Yoga* est une construction. Le documentaire construit des victimes en privilégiant les récits d'apostats, en ignorant les décisions judiciaires, en omettant les éléments disculpatoires, en s'appuyant sur l'idéologie anti-sectes, en présentant des spéculations comme des faits, et en interprétant l'agence d'adultes comme du « lavage de cerveau ». Ce n'est pas nouveau. C'est un schéma documenté depuis des décennies dans la sociologie des nouveaux mouvements religieux. Mais *Twisted Yoga* en offre un exemple contemporain, à grand budget, montrant comment ce schéma perdure.

Aucune des témoins du documentaire n'a été « libérée » lors du raid français de 2023. Tous avaient quitté MISA bien avant et étaient des « apostats », terme utilisé par les chercheurs pour désigner la minorité d'ex-membres qui deviennent des opposants militants du groupe qu'ils ont quitté (la plupart des ex-membres ne sont pas apostats : Bromley 1998).

L'une des témoins est Agnes Arabela Marques, née Mureșan, dont le témoignage est présenté comme une révélation choquante. Elle raconte une initiation sexuelle présumée avec Bivolaru à quinze ans et demi, décrivant du sang, des larmes et une détresse émotionnelle. Pourtant, *Twisted Yoga* ne prend jamais le temps d'expliquer qui est Agnes, ni comment son récit a évolué. Bien avant qu'Apple TV ne la découvre, elle avait déjà publié un récit semi-fictionnel au Portugal, où MISA apparaît sous des pseudonymes à peine voilés et où sa vie se déroule avec la liberté dramatique d'un roman plutôt que sous les contraintes d'un témoignage sous serment (Marques 2016). Dans ce livre, elle décrit son entrée dans le mouvement à quinze ans, une relation sexuelle avec son leader, un séjour au Japon en tant que performeuse, et une fuite grâce à un riche homme d'affaires japonais devenu son mari. Ce livre portugais a servi de base à *The Believer*, publié en anglais en 2024 (Marques 2024).

Sa personne publique a été façonnée par la télé réalité : elle est devenue une célébrité mineure au Portugal après avoir participé à Casa dos Segredos, une variante de Big Brother, où chaque participant avait un secret, le sien étant qu'elle avait été « kidnappée et manipulée par une secte ». Sa notoriété au Portugal n'a fait que croître. Elle est devenue une figure des tabloïds grâce à sa carrière de chanteuse, à sa vie sentimentale tumultueuse, mêlée à diverses célébrités, et à sa disposition à poser en tenue semi-nue.

Mais la célébrité a un revers. Les mêmes tabloïds qui l'ont mise en avant l'ont aussi enquêtée. Ils ont rapporté que son mari japonais, Katsuno Yasunori, était financièrement à l'aise mais pas millionnaire, et qu'il n'était pas le père de son enfant, né d'une relation avec un partenaire iranien. L'argent qu'elle a reçu semble provenir d'un accord entre Katsuno et l'Iranien, associés dans leurs affaires. Un tabloïd a même allégué que Marques avait travaillé dans l'industrie pornographique « après » avoir quitté MISA (*TV 7 Dias* 2014).

Les reportages tabloïds – qu'ils soient flatteurs ou accusatoires – exigent toujours prudence. Cette prudence a été notablement absente dans la presse roumaine, qui a répété à tort que Marques était responsable de l'emprisonnement de Bivolaru. En 2013, *Evenimentul Zilei* publia un article intitulé « Le mannequin qui a mis Bivolaru en prison ». En 2016, *Libertatea* publia un article non signé la qualifiant de « la blonde qui a envoyé Bivolaru en prison. Le gourou l'a faite esclave sexuelle ; elle l'a fait... prisonnier » (Atudorei et Swenninger 2018, 50).

Les documents judiciaires montrent que ces affirmations étaient fictives. Bivolaru a été emprisonné pour l'affaire Dumitru, discutée plus haut ; il n'a jamais été condamné pour une relation sexuelle avec Marques lorsqu'elle était mineure. Son rôle dans l'affaire de traite des êtres humains de Cluj fut marginal, et Bivolaru et MISA ont finalement gagné. Le DIICOT, l'agence roumaine contre le terrorisme et le crime organisé, tenta d'utiliser son témoignage pour requalifier les accusations de Cluj de « traite des êtres humains » en « traite de mineurs », sur la base de son affirmation qu'elle avait travaillé sans rémunération pour MISA avant ses dix-huit ans, notamment dans une opération de vidéo-chat érotique. En 2021, la Cour d'appel de Cluj déclara explicitement que Marques n'avait fourni aucune preuve convaincante (Curtea de Apel Cluj 2021, 80).

Twisted Yoga omet le fait que les juges roumains – malgré leur hostilité bien documentée envers Bivolaru – n'ont jamais jugé crédibles les accusations d'Agnes. Bivolaru n'a jamais été condamné pour une relation sexuelle présumée avec elle lorsqu'elle était mineure.

Les récits de Marques semblent avoir inspiré une autre participante de *Twisted Yoga*, impliquée dans l'affaire française et dans des émissions de télé-réalité : Ashleigh Freckleton, connue pour *Bachelor Australia*, qui annonça en 2021 qu'elle aussi avait « survécu à une secte ». Elle décrivit avoir assisté à un camp de yoga en Roumanie, puis avoir été emmenée à Paris pour une initiation sexuelle avec le « gourou », dont elle dit s'être échappée. Bien qu'elle ne mentionne pas le groupe, l'identité était évidente (Jepsen 2021). Gascan l'identifia et dit l'avoir mise en contact avec les autorités françaises.

Contrairement à Agnès – dont les affirmations ont été contredites par les tribunaux roumains – Ashleigh n'allègue pas avoir eu de contact sexuel avec Bivolaru. Elle ne dit pas non plus qu'elle ignorait la nature du voyage à Paris. Dans *Twisted Yoga*, elle raconte qu'on lui avait dit que Bivolaru était en fuite parce qu'Interpol le recherchait et qu'elle comprenait parfaitement que l'initiation serait de nature érotique. « J'étais complètement intriguée par la possibilité d'avoir une expérience profondément spirituelle dans l'amour physique », dit-elle. À un moment, elle changea d'avis et décida de ne pas participer. Le spectateur pourrait s'attendre à ce que la « secte » l'ait forcée à rester. Au contraire, elle rapporte qu'elle fut « autorisée à partir ». On lui demanda de signer et d'enregistrer une déclaration affirmant qu'elle n'avait pas été sexuellement agressée – ce qui, selon

son propre récit, était vrai. On peut questionner la valeur juridique d'un tel document, mais la précaution elle-même n'était pas irrationnelle.

Un autre témoin du documentaire est Miranda Grace, déjà connue du podcast de la BBC *The Bad Guru*, que j'ai analysé en 2025 (Šorytė 2025). Dans *Twisted Yoga*, elle répète qu'elle appréciait d'abord le groupe et ses enseignements sur la sacralité du corps. Elle se rendit ensuite en France. « Et voici cette opportunité de satisfaction au-delà de tout, une sorte de bonheur ultime et d'illumination. C'était une promesse. Vous vivrez ces choses et tout changera », se souvient-elle.

Il n'y a aucune raison de douter que Miranda interprète désormais son expérience négativement, même si elle reconnaît des aspects positifs initiaux. Les rituels érotiques peuvent être vécus très différemment selon les individus. Certains étudiants de MISA ont participé – de manière privée – à des activités érotiques non conventionnelles : films pour adultes, performances lors de festivals érotiques, travail de vidéo-chat érotique, pole dance dans des clubs. Les récits de Miranda sur le travail de chat érotique sont troublants, mais ne constituent pas des révélations. Massimo Introvigne a ouvertement discuté de ces pratiques dans son ouvrage de 2022 sur l'érotisme sacré de MISA (Introvigne 2022a, 112-4). Le livre, disponible en anglais et librement accessible en français et en italien, situe ces activités privées de certains étudiants dans une stratégie paradoxale consistant à entrer dans le monde du divertissement pour adultes afin d'initier certains participants à la vision alternative de l'érotisme proposée par MISA.

Pour être absolument claire : si des femmes ont été contraintes à de telles activités, les responsables doivent être poursuivis. Mais à ce jour, aucun dirigeant de MISA n'a été condamné pour de tels crimes, malgré des accusations remontant à plusieurs décennies. Il reste également incertain si ces activités relevaient d'initiatives privées de membres individuels ou de la direction. Le podcast de la BBC présentait Mihai Rapcea de manière inexacte comme l'ancien avocat personnel de Bivolaru et de manière exacte comme un opposant véhément de MISA. Lorsqu'on lui demanda si Bivolaru était directement impliqué dans l'activité de vidéo-chat – au-delà du fait indirect que des étudiants qui gagnaient davantage pouvaient faire des dons plus importants – Rapcea répondit avec emphase : « Non, non, non, non. Il était impliqué seulement dans l'écriture de livres, l'étude et des aventures avec des filles ».

Twisted Yoga présente les témoins comme des victimes. Les membres de MISA que nous avons interviewés, parfois les connaissant personnellement, les ont qualifiées de « menteuses » et ont souligné que certaines d'entre elles avaient un agenda. Miranda demande des dommages-intérêts importants au centre de yoga britannique où elle a découvert les idées de Bivolaru. Une autre « victime » présentée dans *Twisted Yoga*, Bonnie, gagne sa vie en enseignant la « yoni mapping therapy » ainsi que des méthodes visant à accroître le plaisir féminin. Elle admet avoir développé ces idées après avoir reçu son premier massage yoni au Tantra Temple de Copenhague, où certains étudiants et enseignants de MISA travaillaient autrefois (Bliss 2017). Bonnie est maintenant une concurrente de MISA et a un intérêt personnel à la discréditer, tout comme certaines apostates finlandaises qui accusent Bivolaru (non présentées dans *Twisted Yoga*), selon l'enquête de la regrettée Liselotte Frisk (Frisk 2024, 21).

« Menteur » est une étiquette morale qui a peu de sens dans les sciences sociales. Bien que certains témoins puissent avoir des conflits d'intérêts, leurs récits ressemblent étroitement à ceux de membres de « sectes » qui ont été déprogrammés. Certains admettent avoir suivi des formes de « thérapie » qui les ont amenés à réinterpréter leurs expériences comme des abus. Ils reconnaissent également l'influence forte de la lecture de littérature anti-sectes ; Ashley mentionne « une frénésie constante de lecture ». C'est cette socialisation anti-sectes qui les a amenés à conclure qu'ils avaient subi un « lavage de cerveau ».

Enfin, le documentaire présente tous ces témoins comme un groupe homogène de victimes, alors que leurs récits révèlent une réalité plus complexe. Certains poursuivent pour dommages civils. Certains ont bâti des carrières dans le coaching érotico-spirituel. Certains ont des antécédents de performance médiatique et d'autofictionnalisation. Plusieurs reconnaissent que la réinterprétation de leur passé a été façonnée par l'exposition à la littérature anti-sectes, à des interventions thérapeutiques, ou à des groupes de pairs qui les ont encouragés à voir leurs expériences à travers le prisme du traumatisme.

Pour comprendre leurs récits, ce processus de socialisation anti-sectes est crucial. Une fois que des individus adoptent l'idée qu'ils ont été « lavés du cerveau », chaque aspect de leur passé peut être réinterprété comme une manipulation, même lorsque leurs récits antérieurs mettaient en avant la curiosité, l'agence ou des expériences positives.

Le documentaire adopte ces récits sans interroger leurs origines, leurs contradictions internes, ou leur relation avec le dossier judiciaire. Ce faisant, il renforce le trope anti-sectes plus large selon lequel des adultes qui s'engagent dans des pratiques spirituelles ou érotiques non conventionnelles doivent nécessairement avoir été contraints, manipulés ou psychologiquement incapables. Le résultat est une représentation émotionnellement convaincante mais analytiquement appauvrie, qui nous en dit davantage sur les engagements idéologiques du documentaire que sur les expériences vécues des personnes qu'il présente.

Encore le mythe du « lavage de cerveau »

Franck Dannerolle est un responsable de police français, chef de l'OCRVP (Office central pour la répression des violences aux personnes). Il est souvent loué pour son travail contre l'exploitation sexuelle des enfants, ce qui constitue certainement une activité louable.

Dans *Twisted Yoga*, cependant, il apparaît comme un véritable croyant dans la théorie pseudo-scientifique, discréditée, du lavage de cerveau prétendument pratiqué par les « sectes » et les « gourous ». Qu'un officier de police de haut rang partage des préjugés anti-sectes grossiers est une source de préoccupation.

Paradoxalement, il offre dans le documentaire l'une des meilleures représentations du stéréotype du lavage de cerveau :

Tous les gourous vous disent ceci : les adeptes sont libres. Ils n'ont pas de chaînes aux pieds ni aux mains... Ce manque de liberté vient du fait qu'il y a des barreaux dans le cerveau. Des barreaux que le gourou a mis dans leur tête... En France, nous avons un dispositif spécialisé pour lutter contre les infractions commises au sein de milieux sectaires. Et en fait, cette notion d'emprisonnement mental que nous avons développée dans le contexte des dérives sectaires, je sais que ce dispositif est très particulier en France... Ce n'est pas une personne qui a une faiblesse parce qu'elle est âgée ou malade, mais parce qu'elle a été placée dans un état de suggestion psychologique. Progressivement, au moyen de techniques, l'emprisonnement mental sera mis en place et permettra d'annihiler le libre arbitre de la victime. Une personne perd son libre arbitre et accepte de subir des choses qu'elle n'aurait jamais acceptées autrement.

Ceci est une description standard du mythe du « lavage de cerveau », entré dans le droit français sous des appellations telles que « abus de faiblesse » et « sujétion psychologique ».

Pendant des siècles, les critiques de doctrines ou de pratiques religieuses impopulaires ou peu familières ont affirmé que leurs adeptes avaient dû être privés de leur libre arbitre par quelque force mystérieuse extérieure. Les écrivains romains accusaient les premiers chrétiens de sorcellerie ; les fonctionnaires impériaux chinois disaient la même chose des sectes non autorisées ; les polémistes médiévaux recyclaient l'accusation contre des groupes qu'ils qualifiaient d'hérétiques ; et les détracteurs du XIX^e siècle des Saints des Derniers Jours insistaient sur le fait qu'aucune personne rationnelle ne pouvait embrasser le mormonisme sans tomber sous l'influence d'une « force magnétique ». L'idéologie anti-sectes moderne a remplacé le vocabulaire de la magie par celui de la psychologie.

Après la victoire de Mao Zedong (1893-1976) en Chine et la guerre de Corée, les agences de renseignement occidentales ont spéculé – sans base scientifique – que les régimes communistes avaient perfectionné des méthodes de « conversion » coercitive, et le terme « lavage de cerveau » fut inventé non par des chercheurs mais par un agent de la CIA qui se prétendait journaliste. Ces théories sont entrées dans le discours public par des récits sensationnalistes plutôt que par des preuves empiriques, et le gouvernement américain a ensuite reconnu leur nature spéculative et politique. Pourtant, elles sont devenues le modèle pour les affirmations ultérieures selon lesquelles les nouveaux mouvements religieux recourent à des techniques similaires, même si les tribunaux et les chercheurs les ont rejetées à plusieurs reprises (Introvigne 2022b).

En 1990, un tribunal fédéral américain, dans l'affaire *Fishman*, a conclu que « les théories concernant la persuasion coercitive pratiquée par les sectes religieuses ne sont pas suffisamment établies pour être admises comme preuves dans les tribunaux fédéraux », ce qui a exclu les témoignages d'experts fondés sur ces modèles (United States District Court for the Northern District of California 1990). La jurisprudence européenne a suivi la même trajectoire. La Cour européenne des droits de l'homme a déclaré en 2010 qu'« il n'existe pas de définition généralement acceptée et scientifique de ce qui constitue le 'contrôle mental' ». Elle a noté que les comportements souvent cités comme preuves de coercition – engagement intense, déférence envers les dirigeants, vie communautaire, prosélytisme enthousiaste – sont courants dans de nombreuses traditions religieuses (Cour européenne des droits de l'homme 2010). La Cour constitutionnelle italienne avait déjà aboli en 1981 le crime de « plagio » de

l'époque fasciste (similaire au « lavage de cerveau ») parce qu'il manquait de validité scientifique et violait la liberté religieuse (Corte Costituzionale 1981).

Ces précédents reflètent un large consensus international : les allégations de « sujétion psychologique » dans des contextes religieux sont trop vagues, trop idéologiquement chargées et trop facilement instrumentalisables pour justifier une intervention de l'État. Elles permettent aux autorités de substituer leurs propres jugements de valeur aux expériences vécues des croyants, créant un double standard où les religions majoritaires sont censées persuader légitimement, tandis que les religions minoritaires sont présumées coupables à moins d'être prouvées innocentes.

Twisted Yoga s'appuie fortement sur l'idée de « lavage de cerveau », et l'officier Dannerolle — par ailleurs compétent — aussi, parce que sans cela, tout leur récit s'effondre.

La première difficulté à laquelle ils sont confrontés est qu'aucune des femmes présentées comme « victimes » dans le documentaire ne se considérait comme telle au moment des événements qu'elles décrivent. Leur sentiment d'avoir été lésées n'est apparu que plus tard, après une exposition aux activistes et à la littérature anti-sectes.

Les partisans de l'accusation soutiendront sans doute que c'est courant dans les cas de viol, où les survivantes peuvent avoir besoin d'années avant de pouvoir articuler ce qui s'est passé. C'est vrai, mais il est également vrai que les victimes de viol ne vivent généralement pas l'agression comme une rencontre spirituelle profonde, ni ne voyagent volontairement pour rencontrer l'auteur présumé après avoir été informées à l'avance que la rencontre impliquerait un rituel érotique.

Les initiations décrites par d'anciennes membres de MISA se déroulaient dans un cadre d'érotisme sacré, qui nécessite une grille d'interprétation différente. Le « lavage de cerveau » fournit une explication commode — mais inexacte : les femmes « pensaient » qu'elles consentaient, ou même qu'elles étaient joyeuses, parce que leur agentivité aurait été annulée. Ce n'est que plus tard, une fois qu'on leur a dit qu'elles avaient été manipulées, qu'elles ont réinterprété leurs expériences comme des abus.

La deuxième raison pour laquelle le documentaire et les autorités françaises s'appuient si fortement sur le « lavage de cerveau » est encore plus révélatrice et concerne ce que *Twisted Yoga* évite ostensiblement de mentionner.

Les spectateurs sont à plusieurs reprises informés que le 28 novembre 2023, la police française a « libéré » des dizaines de femmes prétendument retenues captives par Bivolaru et MISA et sur le point d'être violées. Pourtant, aucune de ces femmes n'apparaît dans le documentaire. À la place, le programme ne présente que des témoins apostats qui ont quitté le mouvement au cours des années précédentes. Les femmes supposément « libérées » en 2023 n'étaient ni silencieuses ni inaccessibles. Quatorze d'entre elles ont été interviewées en 2024 par la chercheuse canadienne Susan Palmer. Elles ont toutes donné le même récit : elles n'avaient pas été victimes, n'avaient pas été retenues contre leur volonté, avaient voyagé librement en France et avaient été maltraitées non par MISA, mais par la police et les procureurs, qui les ont fortement poussées à se déclarer abusées. Pas une seule n'a dit avoir été en danger, agressée ou violée (Palmer 2024). Plusieurs ont ensuite déposé des plaintes alléguant des abus – commis par la police française, et non par Bivolaru.

Cela a placé les autorités, les producteurs du documentaire et leurs témoins privilégiés dans une position embarrassante. Le podcast de la BBC *The Bad Guru*, bien qu'il fût biaisé, reconnaissait au moins qu'aucune des femmes « libérées » en 2023 ne s'identifiait comme victime. *Twisted Yoga* omet cela entièrement, mais laisse entre les lignes une justification prête à l'emploi : si les femmes nient être des victimes, c'est forcément parce qu'elles sont « lavées du cerveau ».

Comme l'a montré la chercheuse argentine María Vardé dans son analyse de cas similaires en Argentine, cette logique confère un pouvoir extraordinaire aux procureurs influencés par l'idéologie anti-sectes. Elle prive les défenseurs de toute défense significative et place les membres de mouvements religieux minoritaires dans une position impossible. S'ils disent être victimes, l'accusation gagne. S'ils le nient, leur témoignage est rejeté comme produit du « lavage de cerveau », et l'accusation gagne quand même (Vardé 2025).

Dans un documentaire comme *Twisted Yoga*, où des journalistes anti-sectes et des ex-membres apostats servent effectivement de juge, de jury et de bourreau, le résultat est prédéterminé bien avant le générique de fin.

Conclusion : un récit préfabriqué

Certains peuvent se demander pourquoi cela importe. Pourquoi passer du temps à analyser un documentaire ? Cela importe parce que les récits façonnent l'opinion publique. L'opinion publique façonne les politiques. Et les politiques façonnent la vie de personnes réelles. Lorsque les médias construisent des victimes, ils construisent aussi des auteurs. Ils justifient des raids, des arrestations et de nouvelles lois. Ils renforcent des stéréotypes à l'égard des religions minoritaires. Et ils réduisent au silence les voix de ceux qui ne correspondent pas au scénario. Nous avons la responsabilité d'examiner ces récits de manière critique, de demander ce qui est montré et ce qui n'est pas montré, de demander qui bénéficie d'un cadrage particulier, et d'insister pour que ce soit la preuve, et non l'idéologie, qui guide notre compréhension.

Twisted Yoga n'est pas un documentaire sur un groupe de yoga. C'est un documentaire sur la manière dont une histoire est racontée. J'espère avoir montré que l'histoire qu'il raconte est incomplète, sélective et façonnée par des forces qui méritent bien plus d'examen que ne le fournit le documentaire lui-même.

Références

- Andreescu, Gabriel. 2008. *Reprimarea mișcării yoga în anii '80*. Iași : Polirom.
- Andreescu, Gabriel. 2013. *MISA. Radiografia uni represii*. Iași : Polirom.
- Apple TV. 2026. *Twisted Yoga*. Documentaire. Consulté le 21 juin 2026. <https://bit.ly/43NpCqg>.
- Atudorei, Mugurel Calistrat, et Konrad Swenninger. 2018. « Discourse Analysis of the Public Communication Campaigns About the Yoga Teacher Gregorian Bivolaru ». *World Journal of Social Sciences and Humanities* 4(1):20-60.
- Bliss, Bonnie. 2017. « My First Yoni Massage (and the Story of Where 'Yoni Mapping Therapy' Came From) ». 20 octobre. Consulté le 21 juin 2026. <https://bit.ly/43SW9ey>.
- Bromley, David G. 1998. « The Social Construction of Contested Exit Roles: Defectors, Whistle-blowers, and Apostates ». In *The Politics of Religious Apostasy: The Role of Apostates in the Transformation of Religious Movements*, sous la direction de David G. Bromley, 19-48. Westport, CT : Praeger Publishers.

- Bourdy, Alban. 2018. *Un Bisounours au pays des se(x)ctes*. Norderstedt : Book on Demand.
- Corte Costituzionale. 1981. « Grasso ». *Giurisprudenza Costituzionale* 26:806-34.
- Cour de cassation. 2013. « Judgment 12-81.743 ». 14 mai. Consulté le 21 juin 2026. <https://bit.ly/4ag3GYx>.
- Cour européenne des droits de l'homme. 2010. « Jehovah's Witnesses of Moscow and Others v. Russia ». 10 juin. Consulté le 21 juin 2026. <https://bit.ly/44ozg2K>.
- Cour européenne des droits de l'homme. 2016. « Amarandei and others v. Romania ». Décision du 26 avril. Consulté le 21 juin 2026. <https://bit.ly/3FBvIvV>.
- Cour européenne des droits de l'homme. 2017. « Bivolaru v. Romania ». Décision du 28 février. Consulté le 21 juin 2026. <https://bit.ly/3qFwJyH>.
- Curtea de Apel Cluj. 2021. « Decizia penală nr. 218/A/2021 ». 16 février. Case 22351/3/2007.
- Darbois, Nelly. 2012. « La fasciathérapie 'méthode Danis Bois'. Niveau de preuve d'une pratique de soin non conventionnel ». Mémoire de master. École de kinésithérapie du C.H.U. de Grenoble.
- Dumitru, Mădălina. 2024. *The Broken Flight: How I Unwillingly Became an Important Pawn in a Disgusting, Miserable, Cunning and Vile Plan*. Copenhagen : Natha Publishing House.
- Frisk, Liselotte. 2024. « The Controversies Around Natha Yoga Center in Helsinki: Background, Causes, and Context ». *The Journal of CESNUR* 8(1):3-33. DOI: 10.26338/tjoc.2024.8.1.1.
- Hertel, Olivier. 2012. « Quand la recherche marche sur la tête ». *Sciences et Avenir*, 5 avril. Consulté le 21 juin 2026. <https://bit.ly/4vjnzWY>.
- Hertel, Olivier. 2023. « L'homme qui a contribué à faire tomber la secte de yoga tantrique ». *Le Point*, 12 décembre. Consulté le 21 juin 2026. <https://bit.ly/3Sih5Ju>.
- Introvigne, Massimo. 2022a. *Sacred Eroticism: Tantra and Eros in the Movement for Spiritual Integration into the Absolute (MISA)*. Milan et Udine : Mimesis International.
- Introvigne, Massimo. 2022b. *Brainwashing: Reality or Myth?* Cambridge : Cambridge University Press.
- Introvigne, Massimo, et Rosita Șorytè. 2026. « Twisted TV: How a Documentary Bent the Facts Out of Shape. 2. Enter Hugues Gascan ». *Bitter Winter*, 23 mars. Consulté le 21 juin 2026. <https://bit.ly/4eVJvl9>.

- Introvigne, Massimo, et María Vardé. 2026. « The Ashram Shambhala Saga: Esotericism and the Anti-Cult Repertoire in Russia and Argentina ». *The Journal of CESNUR* 10(2):3-85. DOI: 10.26338/tjoc.2026.10.2.1.
- Jepsen, Belinda. 2021. « Three Years Before She Was a Contestant on The Bachelor, Ashleigh Freckleton Survived a Cult ». *MamaMia*, 6 août. Consulté le 21 juin 2026. <https://bit.ly/3FljPdf>.
- Marques, Agnes Arabela. 2016. *A Adepta*. Lisbonne : Chiado Books.
- Marques, Agnes Arabela. 2024. *The Believer*. Londres : Olympia Publishers.
- Palmer, Susan. 2024. « The Police Raids Against MISA in France, November 28, 2023 ». *The Journal of CESNUR* 8(2):89-110. DOI: 10.26338/tjoc.2024.8.2.3.
- Shupe, Anson D. 1995. *In the Name of All That's Holy: A Theory of Clergy Malfeasance*. Westport, CT, et Londres : Praeger.
- Shupe, Anson D., éd. 1998. *Wolves Within the Fold: Religious Leadership and Abuses of Power*. New Brunswick, NJ, et Londres : Rutgers University Press.
- Shupe, Anson D. 2000. *Bad Pastors: Clergy Misconduct in Modern America*. New York et Londres : New York University Press.
- Shupe, Anson D. 2007. *Spoils of the Kingdom: Clergy Misconduct and Religious Community*. Urbana, IL, et Chicago : University of Illinois Press.
- Šorytė, Rosita. 2022. « The Swedish Asylum Case of Gregorian Bivolaru, 2005 ». *The Journal of CESNUR* 6(4):62-74. DOI: 10.26338/tjoc.2022.6.4.4.
- Šorytė, Rosita. 2025. « Sensationalized Media Representations of Sacred Esotericism Groups ». *The Journal of CESNUR* 9(4):63-78. DOI: 10.26338/tjoc.2025.9.4.5.
- Syndicat national de la recherche scientifique. 2012. « Non au démantèlement d'un laboratoire de recherche à Angers. Communiqué de presse du SNCS-FSU et du SNTRS-CGT ». 17 avril. Consulté le 21 juin 2026. <https://bit.ly/4uTB1ch>.
- TV 7 Días. 2014. « Mentiras, intereses e droga ». 7 décembre.
- United States District Court for the Northern District of California. 1990. Opinion (Jensen J.), Case No. CR-88-0616 DLJ, « United States v. Steven Fishman ». 13 avril. 743 *F. Supp.* 713.
- Vardé, María. 2025. « Anti-Cult Categories in Anti-Trafficking Policies in Argentina and Their Implications for 'Victims': A Case Study ». *The Journal of CESNUR* 9(5):21-44. DOI: 10.26338/tjoc.2025.9.5.2.
- Wright, Stuart A., et Susan J. Palmer. 2016. *Storming Zion: Government Raids on Religious Communities*. New York : Oxford University Press.